

PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AUX MARCHÉS (PGLM)

Placement garanti Marché américain – En dollars américains

Terme : 5 ans



APERÇU

Le Placement garanti Marché américain - En dollars américains¹ vous offre le potentiel de rendement de grandes sociétés américaines, tout en protégeant votre capital. Il est idéal pour contribuer à la diversification de votre portefeuille.

- Capital garanti à 100 % à l'échéance par la caisse
- Ce placement n'est pas garanti par l'assurance-dépôts²
- Investissement minimal de 25 000 \$ en dollars américains
- Non-admissible aux régimes enregistrés
- Imposition du rendement à l'échéance³⁻⁴
- Versement des intérêts à l'échéance
- Aucuns frais de gestion
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et plus
Rendement annuel composé maximal	5,39 %	6,11 %
Rendement cumulatif maximal	30,00 %	34,50 %
Taux de participation	100 %	115 %

Dates clés	
Période de vente	30 juillet au 23 septembre 2019
Émission du placement	11 octobre 2019
Échéance du placement	11 octobre 2024

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement des titres de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation.

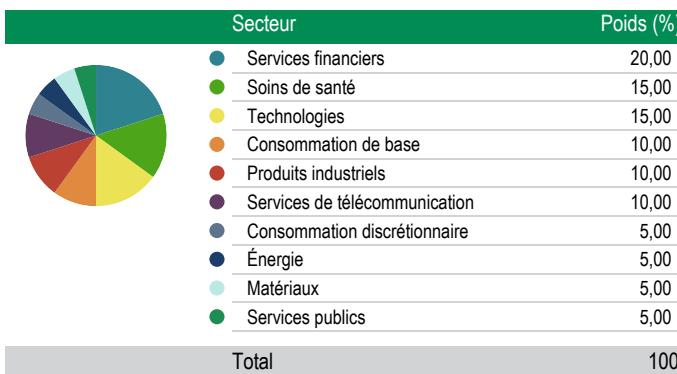
La caisse est l'émetteur du placement.

COMPOSITION DU PLACEMENT

Le panier de référence est composé de 20 sociétés américaines issues de différents secteurs économiques. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier qui est réparti comme suit :

Société	Secteur
3M Co.	Matériaux
Accenture PLC	Technologies
American Electric Power Co. Inc.	Services publics
Automatic Data Processing Inc.	Technologies
BlackRock, Inc.	Services financiers
Chevron Corp.	Énergie
Cisco Systems Inc.	Technologies
Costco Wholesale Corporation	Consommation de base
Cummins Inc.	Produits industriels
FedEx Corporation	Produits industriels

Société	Secteur
Interpublic Group of Co., Inc.	Services de télécomm.
Johnson & Johnson	Soins de santé
JP Morgan Chase	Services financiers
Medtronic PLC	Soins de santé
Merck & Co. Inc.	Soins de santé
Nike Inc.	Conso. discrétionnaire
Procter & Gamble Co.	Conso. de base
Progressive Corp.	Services financiers
T. Rowe Price Group Inc.	Services financiers
Walt Disney Co.	Services de télécomm.



CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez un placement en dollars américains ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- désirez protéger votre capital ;
- acceptez de renoncer au rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Ce placement garanti diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation des titres de référence et ne peut être connu qu'à son échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,20 % par année.

Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement est déterminé en fonction de la variation des cours de référence, jusqu'à un maximum de 30,00 % pour les investissements de 25 000 \$ à 249 999 \$ et 34,50 % pour les investissements supérieurs à 250 000 \$. Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence en dollars américains et pourrait être nul à l'échéance. Votre capital est toujours garanti à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez consulter l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en consultant le desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présenté à titre indicatif seulement. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

À l'échéance, votre placement (capital et intérêts) sera automatiquement déposé dans votre compte Placements stratégiques de Desjardins Cabinet de services financiers inc. (DCSF).⁵

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

La convention de placement ne prévoit pas de possibilité de conversion ou de rachat avant l'échéance de ce placement.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement pour communiquer avec votre représentant de DCSF à la caisse, annuler votre placement et récupérer votre dépôt.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information, visitez le www.desjardins.com/pglm ou communiquez avec le représentant de DCSF affilié de votre caisse.

PRIX ET DISTINCTIONS



Meilleur distributeur, Canada

Meilleur distributeur de produits à capital protégé, Amériques

Meilleur produit de l'année, Amériques

L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.

Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.

¹ Les PGLM en dollars américains sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins.

² Ce placement en devise étrangère n'est pas un dépôt garanti au sens de la Loi sur l'assurance-dépôts ni assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts.

³ Sauf l'intérêt payé avant la date d'émission.

⁴ Dans tous ces cas, qu'il s'agisse des intérêts de préémission, des intérêts calculés au taux minimal garanti ou des montants versés à l'échéance, ces sommes en dollars américains doivent généralement, conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), être converties en dollars canadiens au taux de change à midi publié par la Banque du Canada à la date pertinente ou à un autre taux de change jugé acceptable par l'Agence du revenu du Canada. S'il y a lieu, des feuillets fiscaux sont émis par la caisse. Ces informations sont de nature générale et ne constituent ni un avis juridique ni un avis fiscal. Veuillez consulter votre conseiller en fiscalité pour plus de détails. L'intérêt versé à des non-résidents du Canada pourrait être assujetti aux retenues d'impôt canadien applicables aux non-résidents.

⁵ Desjardins Cabinet de services financiers inc. (DCSF), courtier en épargne collective est une filiale à part entière de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Prenez note que les PGLM en dollars américains sont distribués par les représentants en épargne collective de DCSF.